

COMMERCE ET ACTIVITÉ

“Pour une ville dynamique et agréable à vivre”



- **Dynamiser le commerce local pour le bien être de tous** : Développer des opérations commerciales, des partenariats et des animations pour ramener de la vie dans les rues (marchés, festines, halles à thèmes).

- **Suppression de la taxe locale sur la publicité** en échange de partenariats avec les commerçants pour offrir des avantages aux jeunes et aux aînés.



- **Créer un lieu de travail partagé (coworking)** : Un espace de travail moderne, ouvert à tous ceux qui ont besoin d'un bureau ponctuel ou d'un endroit pour travailler au calme (indépendants, étudiants, télétravailleurs, associations).

- **Favoriser la création de commerces éphémères** : Boutiques temporaires installées pour quelques mois dans des locaux vacants, permettant à de jeunes entrepreneurs de tester leur activité à moindre coût.
- **Accueillir de nouveaux commerces**, sans créer de concurrence destructrice en maîtrisant l'affectation des locaux par d'éventuelles préemption municipale.



“ Notre commune doit devenir un territoire d’activités et d’opportunités. Nous voulons soutenir ceux qui travaillent, entreprennent et embauchent. ”



- **Création d’un parking intercommunal** à proximité de la gare TER de **Pas des Lanciers** : répondre aux besoins des travailleurs et des étudiants se rendant à Marseille et dans les pôles d’emploi et de formation.
- **Faciliter l’accès à la gare** avec des accès PMR, encourager les déplacements domicile/travail et domicile / étude en train.

- **Amélioration de la desserte des quartiers excentrés** par une adaptation des circuits et des horaires de bus, une meilleure coordination avec les trains TER de la gare de Pas des Lanciers.
- **Organisation des correspondances plus fiable** afin de faciliter les déplacements quotidiens des habitants.



- **Favoriser l’insertion par l’emploi et le lien social**, en créant les conditions d’un accompagnement adapté au parcours de chacun.
- **Valoriser l’engagement et l’expérience des seniors** et encourager les solidarités intergénérationnelles au sein de la commune.

- **CCAS renforcé** : mise en place d’un véritable service d’orientation pour accompagner les jeunes dans la construction de leur parcours de formation, d’insertion et d’autonomie.
- Cette action s’inscrit dans une **démarche globale de soutien au bien-vivre des familles**.

